

1360
a / 9

CONTROLE

Paris, le 8 janvier 1919.

PERSONNELLE

Convention du Gothard

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Une haute personnalité financière, tenant de très près au Gouvernement français, m'expose à titre officieux que l'Allemagne ne sera sans doute point en mesure de sortir de ses caisses la forte indemnité qui va être exigée d'elle par les Alliés victorieux. La France examine dès lors la possibilité de se faire payer en reprenant de l'actif allemand à l'étranger, p. ex. des entreprises électriques ou des participations à des chemins de fer etc. etc.

Au nombre des combinaisons financières qui surgissent, la suivante semble devoir être de nature à retenir l'attention du Gouvernement français dans ses négociations avec les Alle-

Du fait du Gothard, l'Allemagne a sur la Suisse une créance de millions (je crois une trentaine?); d'autre

Monsieur F. C a l o n d e r,
Conseiller fédéral,

B E R N E

/F.



SECRET

part, la France est débitrice de la Suisse pour
millions (je crois environ 175?).

Le cabinet de Paris aurait l'intention de dire aux
Allemands : "cedez-nous votre créance Gothard", qui serait
défalquée de l'indemnité de guerre à payer à la France ; et
avec cette créance endossée à son ordre, la France s'acquitte-
rait d'une partie de sa dette vis-à-vis de la Suisse.

Le courrier partant dans un instant, je n'ai passé le
temps d'étudier la convention du Gothard dont M. le Président
Ador annonçait l'autre jour, à Genève, qu'elle devrait être
révisée; et je ne me rends point compte si, du fait de ce paye-
ment, par la Suisse à l'Allemagne via France, toute ladite
convention pourrait tomber caduque, sauf la participation ita-
lienne. Auriez-vous l'obligeance de faire vérifier ce point?

En tous cas, les ouvertures dont il s'agit sont de
source des plus sérieuses; pour le moment elles ont seulement
été esquissées; mais ne m'ont qu'à moitié surpris, car je me
souviens de ce qui est écrit au haut de la page 78 d'un tra-
vail spécial que je vous ai récemment envoyé.

Il m'importerait de recevoir des instructions afin
que je sache quelle attitude observer à l'égard de cette sug-
gestion et s'il y a lieu d'entamer la conversation.

Dans l'attente de la réponse qu'il vous plaira de
m'adresser, j'ai l'honneur de vous présenter, Monsieur le Con-
seiller fédéral, l'hommage de mon respect.